

RECOMMANDATION	UTILITE DES RECOMMANDATIONS SELON LE GROUPE
<p>1 : accélération du processus d'élaboration des PRV</p>	<p>Le PC est entièrement d'accord avec cette recommandation et a finalisé le recrutement de 2 des 4 VNUs qui ont déjà pour tâche d'analyser les mécanismes de coordination existants et d'aller à la rencontre des partenaires sur le terrain pour proposer un groupe représentatif pour la préparation des PRV. Ce même groupe recevra les conclusions du mapping des acteurs, des conclusions de l'étude et celles de l'enquête de victimisation. La constitution du groupe en charge de la préparation des plans est donc primordiale.</p> <p>L'intégration directe ou indirecte des bailleurs potentiels qui pourraient porter les PRV sera considérée dans le mécanisme dialogique de préparation de ces plans. Nous pensons également que leur intégration initiale dans le processus sera bénéfique pour la viabilité de ces plans mais l'appropriation nationale (au niveau des municipalités/maires par exemple) reste la priorité dans cet exercice. L'intégration des ministères concernée devra probablement se faire plutôt au niveau départemental car le lien central-local reste ténu. Un système de suivi et d'évaluation local (par les institutions mêmes) de ces plans pourrait être envisagé et permettrait une meilleure appropriation.</p> <p>Le PNUD et la MINUSTAH ont des expériences dans ce domaine et certaines leçons existent déjà. Une rencontre de travail avec la section CVR de la MINUSTAH pourra dans tous les cas permettre d'enrichir les leçons apprises sur cette thématique mais nous soulignons que le PNUD a déjà travaillé dans ce domaine et plus particulièrement sur les processus participatifs dialogiques locaux ou nationaux.</p> <p>De façon générale, le PC veut s'assurer que tous les produits de recherche ou d'analyse soient restitués de façon stratégique afin de garantir un maximum d'appropriation locale. Par exemple, l'étude prospective sera restituée aux organes étatiques (CN/MSPP) lors d'une réunion de présentation/discussion et les mappings/enquêtes seront présentées systématiquement au niveau local.</p>
<p>2 : travailler à la pérennisation financière du fonctionnement de l'ONAVC</p>	<p>Concernant la pérennisation de l'ONAVC :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'ONAVC a confirmé au PC qu'il a priorisé l'entrée dans la base de données des questionnaires. L'UC a même assigné certains membres de son équipe pour l'appuyer dans cette démarche. Néanmoins, les questionnaires sont entrés par des personnes qui ont fait les enquêtes et qui peuvent rapidement déceler les questionnaires incohérents qui devront faire l'objet de discussion. A l'heure actuelle, Gonaïves et Les Cayes ont été saisis. Ouanaminthe est en cours. 2. Concernant l'organisation du Colloque, les partenaires sont tombés d'accord pour changer de

	<p>stratégie et de recruter une personne dédiée à la préparation de ce dernier car celui-ci demandera beaucoup de pro activité de la part des organisateurs. Ni l’Observatoire, ni les agences partenaires ne peuvent assurer ce suivi. De plus, la recherche en Haiti étant affaiblie, il est important de contacter bien en avance les chercheurs pour qu’ils puissent travailler a une présentation pertinente pour le colloque.</p> <p>3. Concernant les paragraphes 208 et 209, le PNUD et l’Observatoire ont défini le plan d’action de ce dernier lors d’une rencontre le 9 janvier dernier et tous ces éléments ont été intégrés dans le plan de travail. Le positionnement stratégique de l’ONAVC est tout à fait critique pour asseoir sa visibilité et sa pérennité (intérêt des bailleurs).</p> <p>4. Il est prévu aussi que les capacités de l’ONAVC soient encore renforcées car de cela dépendront aussi les financements externes. L’Observatoire a déjà été approché par deux partenaires pour des études spécifiques. Il faudra trouver un équilibre entre le plan de travail liant l’Observatoire au PNUD et la saisie de ces opportunités externes, surtout lors de 2012, année charnière. Le plan de travail prévoit également une stratégie de mobilisation de fonds pour l’ONAVC. Le PNUD travaillera de concert avec ce dernier.</p> <p>5. Nous reconnaissons aussi que la visibilité de l’ONAVC passe aussi par la production régulière de données qui n’est pas encore bien définie. Des partenariats non formalisés bloquent en partie la publication de certaines données. L’ONAVC a cependant réussi a rendre son site internet assez dynamique et prévoit d’ailleurs d’avoir un stagiaire en charge de s’assurer que celui-ci est a jour.</p>
<p>3 : remanier le volet de formation professionnelle et de placement</p>	<p>Ce volet, avec la préparation des PRV est probablement le volet le plus complexe du programme conjoint. Nous sommes d’accord avec l’approche pilote de ce volet et c’est d’ailleurs ainsi qu’il a été conçu depuis l’atelier stratégique de 2011.</p> <p>Les résultats d’IDEJEN ont été reçus et des informations complémentaires ont été sollicitées afin d’affiner notre stratégie.</p> <p>De façon générale, le PC (et particulièrement l’OIM et le PNUD) réfléchit à une stratégie plurielle qui toucherait plusieurs aspects (offre/demande et mécanisme de jonction entre l’offre et la demande) qui n’avaient pas nécessairement été identifiés par le PC lors de l’évaluation.</p>

Un constat intéressant selon nous est qu'il n'existe pas de mécanisme permettant de faire le lien entre l'offre et la demande au niveau local, et que les chambres de commerce et d'industrie ne jouent pas vraiment ce rôle ici alors qu'elles auraient le potentiel pour le faire. Un travail pilote de ce côté est donc envisagé. Un travail permettant de lier l'offre à la demande de façon structurée serait donc pertinent.

Sans abandonner totalement l'aspect formation en tant que tel, le PC réfléchit à des formations/apprentissages qui permettraient à des jeunes de recevoir des compétences techniques (voire très spécialisées comme la conduite d'engins lourds) et de gestion car on ne pourra placer des jeunes non formés ou les appuyer dans le montage d'une micro entreprise s'ils n'ont pas les compétences.

Lors de l'atelier de planification stratégique, le volet entrepreneuriat a été valorisé par les participants. Les entreprises locales n'ont souvent pas le dynamisme nécessaire pour intégrer les jeunes. Ceci sera discuté lors de la réunion de restitution d' IDEJEN qui aura lieu demain (mercredi 11 janvier) et nous permettra de finaliser la stratégie 2012 avec OIM et les partenaires.

Des discussions avec la section CVR de la MINUSTAH seront entreprises concernant les placements afin de définir une stratégie conjointe. La coordination entre les agences partenaires du PC reste cependant prioritaire pour garantir la bonne cohésion des activités.

Concernant le nombre des villes, nous sommes d'accord que le nombre pourra être réduit en fonction des opportunités présentes sur le terrain mais que pour les activités de mise en lien entre l'offre et la demande, celles-ci pourront être réalisées dans toutes les villes au travers des chambres de commerce et d'industrie départementales.

De plus, nous souhaiterions faire un usage novateur des radios communautaires de façon à ce que celles-ci sensibilisent les jeunes sur les métiers disponibles (et de durée d'apprentissage courte) afin de leur ouvrir de nouveaux horizons.

Finalement, et s'inscrivant dans le renforcement des capacités des ONG de femmes, des formations en microcrédit / subvention pour les associations de femmes afin d'appuyer les victimes de violence est envisagé comme activité complémentaire car le mécanisme existe déjà avec certaines associations et répondrait à un besoin très important déjà identifié par les organisations de femmes.

	De façon générale, l'aspect genre sera fortement pris en compte dans ce pilier.
4 : renforcer et pérenniser les services de prise en charge des victimes de violence	<p>Concernant le point 216, nous avons finalisé des discussions avec URAMEL pour avoir les résultats principaux au 31 janvier 2012 afin que le UNFPA puisse avancer avec les formations.</p> <p>Concernant le point 217, le PC va évaluer dans quelle mesure il peut appuyer la revue de la qualité des services fournis à date.</p> <p>Concernant le point 218, ce besoin s'est effectivement fait ressentir et des discussions additionnelles doivent avoir lieu entre les ministères et les agences concernées</p> <p>Concernant le point 219, nous sommes parfaitement d'accord et avons déjà envisagé 4 formes de collaboration avec les radios communautaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) formation sur la Prise en Charge pour les radios qui animent des émissions avec des personnes victimes, 2) formation sur les petits métiers pour faire le relais, 3) sensibilisation contre la violence 4) appui à la visibilité du PC <p>De façon générale, en 2012, l'objectif du PC est de capitaliser sur les acquis du PC et donc renforcer les mécanismes/acteurs qui ont déjà reçu l'appui du PC et qui doivent développer des stratégies de pérennisation.</p>
5 : renforcer l'appui à la prévention de la violence chez les jeunes	<p>Nous sommes entièrement d'accord avec le renforcement du rôle des radios communautaires dans ce volet et d'autres volets (cf ci-dessus).</p> <p>L'appui aux directions départementales pour renforcer les activités de sensibilisation des jeunes contre la violence est en discussion.</p>
6 renforcer les activités conjointes de suivi et d'évaluation	<p>Nous sommes d'accord avec les recommandations et serons en pleine mesure de produire les données désagrégées rapidement.</p> <p>L'étude de l'impact des activités de sensibilisation est un défi et des orientations en ce sens seraient les bienvenues. La revue/ 'contrôle' des connaissances acquises lors des ateliers de formation ou événements de sensibilisation est complexe.</p>

	<p>Nous envisageons d'exiger la mise en place d'activités de sensibilisation / restitution de connaissances pour tous ceux qui recevront une formation en 2012 de façon à ce que les connaissances circulent et soient réellement mises à profit.</p>
--	---